

Libre échange. L'accord Ceta entre en vigueur

L'accord commercial entre l'UE et le Canada, le CETA, entrera en application provisoire aujourd'hui, le temps qu'il soit officiellement ratifié par l'ensemble des parlements de l'Union européenne. Le contour de cet accord en neuf points.

Emmanuel Macron et le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, lors du G20 de juillet dernier, à Hambourg.



Photo EPA

1. Cet accord concerne plus de 510 millions d'Européens et 35 millions de Canadiens. Les droits de douane entre le Canada et l'UE sur les biens seront supprimés à 98 % dès aujourd'hui.

2. Le CETA deviendra définitif une fois voté par les 38 assemblées nationales et régionales d'Europe, ce qui prendra des années. Si un parlement dit « non », l'accord tombe en principe à l'eau.

3. Le CETA facilitera les exportations de fromages ou d'alcools vers le Canada. Mais les agriculteurs européens craignent, à l'inverse, de voir déferler des produits canadiens aux exigences sanitaires moindres. Certains secteurs sensibles comme le poulet resteront donc totalement protégés et

d'autres (bœuf, porc, maïs) soumis à des quotas.

4. L'accord fournit une protection au Canada à 143 produits européens d'origine géographique protégée.

5. Le climat est « le grand absent » du traité. Le gouvernement canadien est un ardent défenseur d'énergies fossiles, dont il regorge.

6. La capacité des États à réglementer dans les domaines de l'environnement et de la santé est préservée par principe.

7. Le CETA instaurera des tribunaux d'arbitrages permanents et transparents pour trancher les litiges entre un Etat et une multinationale qui s'estimerait flouée par

un changement soudain de politique, par exemple l'arrêt du nucléaire. Ces juridictions n'entreront en vigueur qu'une fois le texte définitif entériné.

8. Les entreprises européennes auront accès aux marchés publics canadiens, y compris ceux des villes et des provinces. Les Européens accordent eux déjà un large accès à leur marché aux compagnies canadiennes.

9. Le CETA apportera environ deux milliards d'euros chaque année au PIB européen, un chiffre dérisoire si on le rapporte aux 14.600 milliards d'euros de PIB de l'Europe en 2015. L'UE est le deuxième partenaire commercial d'Ottawa, mais le Canada n'arrive qu'en dixième position côté européen.